

Département
Finistère

Délibération n° 2026-52

Commune
Peumerit

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION DU 07 SEPTEMBRE 2026

Le lundi 07 septembre 2026 à 19h, le conseil municipal, dûment convoqué le mercredi 2 septembre 2026, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **LE DIZES Philippe**, Maire.

Etaient présents tous les membres à l'exception de M. PERON Pascal qui a donné procuration à M. GUICHAOUA Claude ; M. LAUDEN Pascal qui a donné procuration à M. LE DIZES Philippe ; Mme PAILLOT Chloé qui a donné procuration à Mme BEC Jeanne et M. NACHON Antoine qui a donné procuration à Mme NACHON Marie.

Présents : 11 Procuration : 4 Votants : 15

1.4EQUIPEMENT CANTINE

M. TRETOUT Nicolas prend la parole et présente le devis concernant la demande formulée par le cuisinier, visant au remplacement des assiettes, couverts, plats et divers ustensiles de cuisine actuellement utilisés, ceux-ci n'étant plus conformes aux normes d'hygiène ou étant dégradés.

Présentation du devis de la société Métro pour un total de **887,89€ TTC**.

**APRES AVOIR DELIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITÉ
VALIDE LE DEVIS DE LA SOCIÉTÉ MÉTRO POUR UN
MONTANT DE 887,89€ TTC.**



Pour extrait certifié conforme,
Le 08 septembre 2026

Monsieur le Maire de Peumerit,
Philippe LE DIZES